



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEUX-SEVRES
COMMUNE D'ASSAIS LES JUMEAUX
Tél : 05-49-64-63-46
mairie@assaislesjx.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Le trois septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de Conseillers municipaux présents : 9
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 30 août 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	Christian PRUNIER
		Fabrice ADAMO

Absent excusé ayant donné procuration :

- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN
- M. Adrien MILLET a donné procuration à M. Joël NERBUSSON
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : M. Jean-Louis RIDOUARD a été nommé secrétaire de séance.

D- 20240049 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Poste a proposé aux communes la gestion de points de contact « La Poste Agence Communale » offrant les prestations postales courantes, dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990.

Le Maire expose le nouveau contrat de présence postale 2024 – 2033 et les modalités d'organisation de l'agence postale communale.

Après étude de la convention de partenariat proposée, ainsi que des droits et obligations de chacune des parties,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal DECIDE de :

- RENOUELER la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières et conformément aux modalités de gestion
- MANDATER Monsieur Le Maire pour signer la convention de partenariat proposée.

Le Secrétaire de Séance
M. Jean-Louis RIDOUARD

Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240905-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-09-2024

Publication le : 05-09-2024

